

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 47 • 20 NOVEMBRE 2020 • CHF 3.-

Zurich lance sa City Card pour les sans-papiers

page 2



France: «Islamogauchistes», les accusés répondent

page 5



GE: Le secteur du social crie famine sur fond de débat budgétaire page 3

La pandémie les a rendus plus riches

COVID-19 • Alors que la crise paupérise la planète à haut débit, un noyau de nantis voit croître démesurément ses richesses. Un rapport révélateur de l'Union de Banques Suisse (UBS) ne pointe aucune redistribution à l'horizon. Au détriment de l'humanité et des systèmes de santé.

Il s'agit des 2'000 personnes les plus riches de la planète. Exactement, 2'189 milliardaires (31 de plus qu'en 2017), qui à la fin juillet 2020 déclaraient une fortune totale de 10'200 milliards de dollars US. Un chiffre équivalent aux revenus de 4,6 milliards de personnes dans le monde entier. (Elles sont basées aux USA, en Europe, Amérique latine. Mais aussi en Chine connaissant la plus forte croissance de multimilliardaires de la planète en 2020, ndlr).

Covid-19, juteux commerce pour la Tech

Une partie de cette élite, plus particulièrement les entrepreneurs actifs dans les secteurs technologique, sanitaire et industriel, profite opportunément des bénéfices additionnels générés durant la crise. Les 37 milliardaires résidant en Suisse sont un exemple de cette tendance à l'enrichissement accéléré. Entre avril et juillet 2020, leur patrimoine a augmenté de 29% pour atteindre globalement 123,5 milliards de francs.

Ces chiffres sidérants ont été révélés en octobre, grâce à un rapport élaboré conjointement par UBS, la plus importante banque dans la gestion de fortunes, et la firme britannique PricewaterhouseCoopers (PwC), l'une des quatre plus grandes entreprises du secteur du conseil financier et comptable. Il s'agit de la 7^e étude menée par UBS sur les avoirs des 98% super-riches à l'échelle internationale. Les entrepreneurs du secteur de la santé ont vu leur patrimoine augmenter jusqu'à 50% durant ces derniers mois. Ceci grâce à leurs paris sur les nouveaux traitements, les innovations de diagnostic et, particulièrement, la recherche sur le Covid-19. Néanmoins, les boss en technologie détiennent la plus grande fortune, soit 1,8 milliard de dollars. Selon *France 24*, Elon Musk - directeur général de Tesla et SpaceX - a également bénéficié économiquement de la pandémie. «Alors qu'il critiquait la distanciation sociale sur Twitter, il a quadruplé sa fortune, la faisant croître à 103 milliards de dollars», signale la chaîne française.

Bezos, Amazon et cie

D'après le rapport conjoint UBS et PwC, les entreprises technologiques ont été les plus privilégiées durant ces derniers mois. Bien que le document ne cite aucun nom, la chaîne de télévision française assure que Jeff Bezos (Amazon), Mark Zuckerberg (Facebook), Jack Ma (Alibaba) et Steve Ballmer (ex-PDG de Microsoft) figurent parmi les grands gagnants de cette conjoncture. Les nouveaux gains proviennent quasi dans leur totalité de transactions financières.

Les potentats du secteur technologique ont bénéficié des profonds changements que la crise sanitaire et le confinement «ont provoqué dans les habitudes de consommation et de travail. Le succès des applications de vidéoconférence comme Zoom, et les plateformes d'achats en ligne, comme Amazon, ont convaincu les investisseurs de plaider pour toute chose qui brille technologiquement» selon *France 24*.

La richesse et la pauvreté, les multimillionnaires et les indigents agissent dans la même éprouvette planétaire et s'entremêlent par des vases communicants. Le gouffre entre les plus riches et le reste de la planète est toujours plus abyssal. Pour illustrer ce lien croissant d'inégalités, Oxfam (confédération de



20 organisations caritatives indépendantes à travers le monde, ndlr) montre dans un rapport de janvier dernier que les 22 hommes les plus fortunés possèdent davantage de richesses que toutes les femmes réunies du continent africain. Le 1^{er} le plus riche de la Terre concentre plus du double de la richesse que les 6,9 milliards d'habitants.e.s de la planète...

La fabrique de la pauvreté

De son côté, la Banque mondiale a conclu dans une étude début octobre, qu'en raison de la crise actuelle, entre 88 et 115 millions de personnes recevront en 2020 moins de 1,90 dollar par jour. Des montants qui les plongeront dans une extrême pauvreté. Vu l'actuelle récession économique estimée à 5,2% pour 2020, le nombre de personnes en situation de radicale précarité pourrait atteindre 150 millions en 2021.

«Le paradoxe, c'est que cette crise n'affecte pas tous également», affirme Oxfam dans son rapport. Qui paie la facture? «Depuis le début des confinements», huit nouveaux milliardaires sont apparus en Amérique latine, soit un nouveau toutes les deux semaines. En d'autres termes, la fortune des 73 multimillionnaires latino-américains a passé à 48,2 milliards depuis le début de la pandémie à fin juillet. Un paradoxe selon Oxfam, si l'on estime que dans le continent, 52 millions de personnes deviendront pauvres et que 18 millions perdront leur emploi cette année. Pour mieux le comprendre, cette augmentation de la richesse chez une élite privilégiée correspond... à neuf fois l'intervention du Fonds monétaire international (FMI) avec les prêts d'urgence accordés jusqu'ici sur le continent latino-américain. L'incapacité des gouvernements du sous-continent à taxer les grosses entreprises et les personnes les plus riches sape la lutte contre le coronavirus, la pauvreté et les inégalités, selon ce même rapport. Oxfam estime que l'Amérique latine

perdra 113,4 milliards de dollars en recettes fiscales cette année, soit 59% des dépenses de santé publique de la région.

Redistribution des richesses

Ce précipice planétaire remet en question les politiques étatiques et les recommandations monétaristes et fiscales émanant des organisations internationales pour pallier la crise. Le point clé du débat général déjà en cours dans de nombreux pays, c'est l'impôt sur les richesses. Dans son analyse de la situation latino-américaine, Oxfam a des propositions concrètes. L'ONG suggère «d'appliquer en 2020 un impôt sur le patrimoine net de 2% à 3,5% pour les revenus supérieurs à un million de dollars». Fort de cet impôt, les gouvernements latino-américains percevraient jusqu'à 14,2 milliards de dollars. Cette somme pourrait être investie dans la santé publique et la protection sociale. En octobre, des porte-parole du fort peu progressiste Fonds monétaire international (FMI) envisagèrent la nécessité de faire avancer une politique fiscale particulière. «Le FMI appelle à élever les impôts des plus riches et des entreprises rentables pour payer la facture de la crise», titrait *El Pais* dans une édition de mi-octobre.

Bien que ce ne soit pas une nouveauté, la réalité des fortunes multipliées et des richesses accumulées de manière astronomique en ces temps de pandémie aiguise la réflexion sur la redistribution des revenus dans chaque nation. Cela implique de réexaminer des thèmes sensibles. Citons les impôts sur la fortune et les bénéficiaires, la nécessité de rétablir une transparence active. Mais aussi le courage politique d'affronter l'évasion fiscale et la fuite des capitaux, ainsi que de définir une position ferme des États relativement à la dette extérieure. ■

Sergio Ferrari

Traduction: Hans-Peter Renk



IL FAUT LE DIRE...

La Pologne se blinde

La Pologne de Mateusz Morawiecki et de son vice-président Jarosław Kaczyński, chef du parti nationaliste et ultraconservateur Droit et justice, ainsi que la Hongrie de Viktor Orbán ont décidé de bloquer le Plan de relance européen pour soutenir la croissance, particulièrement en berne dans les États du Sud du continent. Rappelons que ce plan se monte à 750 milliards d'euros (dont 360 de prêts et 390 de subventions). Les deux États ne veulent pas que le versement de ces sommes soit soumis à des critères généraux d'indépendance de la justice ou de respect des droits humains. Si tout semble avoir été dit sur le régime liberticide de Budapest, la Pologne n'est pas en reste. Tenante de la ligne dure en matière d'asile, tout en recevant de nombreuses subventions européennes, elle refuse d'accueillir des réfugié.e.s, d'autant plus quand ils.elles sont originaires de pays musulmans. Le gouvernement a ferrailé contre tout plan de relocalisation et de politique de quotas, défendus par la Commission européenne.

Depuis quelques semaines, c'est le droit des femmes qui est particulièrement attaqué par ce pays. Les manifestations et actions de blocage sont quotidiennes à Varsovie. Mais aussi dans de nombreuses villes à travers le pays. En cause: une décision de justice qui renforce une des législations les plus restrictives en Europe. Le Tribunal constitutionnel a ainsi jugé illégal l'IVG même en cas de malformation grave du fœtus. Cette décision limite le droit à l'avortement aux seuls cas de danger de mort pour la femme enceinte et de grossesses résultant de viol ou inceste. Chaque année, moins de 2'000 avortements légaux ont lieu en Pologne, dont une grande majorité en raison de fœtus malformés. Les groupes féministes estiment dans le même temps que plus de 200'000 IVG sont réalisées illégalement ou à l'étranger. Parmi les autres revendications de cette grève féministe polonaise, on trouve la reconnaissance des droits des personnes LGBT, des personnes handicapées, des minorités nationales, ethniques et religieuses, ainsi que la demande de garantie d'élections et de médias libres ou une enquête indépendante pour les cas de pédophilie dans l'Église catholique. Pour Jarosław Kaczyński, ces manifestations pacifiques ne sont rien d'autre que des «tentatives de détruire le pays». On ne se refait pas.

Joël Depommier

Citoyenneté refuge, le pass zurichois

ZÜRICH • L'exécutif de la ville a approuvé un projet de carte d'identité urbaine. Demandée en 2018 par l'association Züri City Card, la carte vise à protéger les droits fondamentaux des sans-papiers. Sur le modèle des mesures des villes refuges aux États-Unis.

Se soigner, ouvrir un compte bancaire, signer un bail d'habitation, porter plainte... autant de démarches vitales impossibles à accomplir quand on est sans-papiers. Les lois ou les pratiques des institutions bloquent le processus, laissant une population de plusieurs milliers de personnes – peut-être 10'000 à Zürich – dans des conditions de vies inhumaines. Bien que les lois migratoires et leur application dépendent de la Confédération et des cantons, l'exécutif de la plus grande cité suisse a décidé de faire bouger les choses.

«Citizen Züri» et droits humains

Le concept de citoyenneté urbaine est adopté. Ce qui veut dire qu'officiellement et a minima, toutes les personnes habitant la ville bénéficient des services publics communaux, indépendamment de leur statut migratoire. C'est maintenant la *Gemeinderat* (conseil municipal) qui devra recevoir l'avis du Stadtrat (exécutif) et créer les dispositions juridiques nécessaires à la mise en place de la *City Card*.

Avant de rendre son avis, l'exécutif a dû essayer des critiques sur le plan juridique. Pour ses détracteurs, elle ne serait qu'un symbole offrant une protection et des espoirs illusoire aux personnes migrantes et pas un vrai statut migratoire. Pire, son existence aurait pu être contraire aux dispositions migratoires du canton et de la confédération. S'il est exact que cette carte d'identité n'est pas un titre de séjour, l'université de Zürich a rendu deux avis

juridiques affirmant la conformité à la loi fédérale et cantonale de la carte de citoyenneté urbaine. L'avis du conseil administratif zurichois précise d'ailleurs que la *City Card* est valable en cas de contrôle de police. Cela sauf si ce contrôle est fait par la police cantonale opérant sur le sol urbain, notamment à la gare de Zürich.

Accès aux services publics et soins

La protection d'une expulsion par la *City Card* est donc relative, mais son utilité centrale reste l'accès aux services publics et aux besoins de base. Ainsi l'exécutif a complété son avis sur la *City Card* en insistant sur trois points clés. D'abord les hôpitaux zurichois Triemli et Waid deviendront référents pour la santé des sans-papiers, avec une incitation à souscrire à l'assurance maladie et des dispositifs pour aider les personnes qui n'y auraient pas accès.

Ensuite, la carte serait liée à un compte unique pour accéder à tous les services de la ville ainsi qu'à certains services privés rassemblés sur une plateforme. Cela évitera la multiplication des cartes (bibliothèque, piscine, etc.) et facilitera l'émission de documents officiels. Enfin, si un contrôle du statut migratoire par la police de la ville devait avoir lieu, il devrait se faire uniquement sur la base du soupçon d'une infraction et non dans l'objectif d'une chasse aux sans-papiers.

Meilleures conditions de travail et de santé

Certaines critiques de la *City Card* furent enfin à droite, laissant penser



Corine Mauch, la maire de Zurich, défend le système de carte universelle pour les sans-papiers.

qu'une telle mesure favoriserait les criminels, mettrait à mal les finances publiques et augmenterait l'insalubrité. Or, des études menées sur les villes refuges aux États-Unis, seul pays à expérimenter le dispositif depuis plusieurs années, montrent le contraire. La citoyenneté urbaine permettrait en

fait une plus grande confiance entre la police et l'ensemble des habitant.e.s, et ainsi des interventions plus fréquentes faisant baisser la criminalité.

Aussi, la citoyenneté urbaine ménagerait aux personnes sans-papiers de meilleures conditions de travail et de revenus, améliorant ainsi les revenus

des villes liés aux impôts et à la consommation. Enfin, en améliorant l'accès aux assurances et au système de santé, la *City Card* améliore la santé de la population en général et favorise la prévention, une opportunité pour tou.te.s en temps de pandémie. ■

Nicanor Haon

Les Valaisans soignent leur gauche

VALAIS • Les Valaisan.ne.s ont choisi leurs membres des Conseils communaux (exécutifs) et des Conseils généraux (législatifs). Beau retour gagnant du POP.

Quoi qu'on en dise, le Valais reste une terre très conservatrice. Le grand affrontement qui a lieu est toujours celui entre le PDC, longtemps hégémonique, et les autres partis, l'adversaire historique étant le PLR.

Inexorable déclin PDC

Aujourd'hui encore dans les communes, la lutte oppose souvent «conservateurs» et «radicaux». Ainsi Sierre et Monthey ont un président PDC, Sion et Martigny un et une président.e PLR. A cet égard, le PDC est, comme régulièrement ces dernières années, en perte de vitesse: il est passé de 43% à 38% des voix et a concédé au PLR des bastions comme Bagnes et Sembrancher. Les autres forces se partagent le reste.

La gauche (autour du PS), arrivée avec l'industrialisation, a toujours été faible dans un canton agricole et touristique se maintenant à 7% des voix. L'UDC a été créée récemment dans le contexte du sursaut nationaliste ultra-conservateur. Elle progresse légèrement à 6% et gagne la présidence d'Hérémece.

«Carte femme» de Verts solitaires

Les Verts enfin, apparus à l'occasion de la crise environnementale, progressent. Avec 3%, ils gagnent un siège à l'exécutif sierrois et ont plus de conseillers généraux que la gauche à Martigny et Sion. Ces élections étaient problématiques justement du fait que les Verts, jusqu'alors fidèles partenaires de la gauche, ont décidé de faire cavalier seul. Dans l'ensemble, ils ont gagné leur pari, ce qui bien sûr n'est pas une bonne nouvelle pour la gauche. Si celle-ci bon an mal an résiste, elle sait que si les Verts ne changent pas de stratégie, elle ne pourra plus les compter comme une force de gauche.

Quoi qu'il en soit, et c'est un appréciable succès progressiste, les femmes, souvent exclues ici du jeu politique, ont fait fort: elles seront présidentes de quatorze

communes et majoritaires dans sept Conseils communaux.

Succès PS et gauche radicale

Disons maintenant quelques mots des succès de la gauche. Le PS gagne les présidences de Collombey-Muraz (PDC depuis cent ans!), qui est une commune importante, et d'Evionnaz. Elle renforce ses positions aux Conseils généraux de Collombey-Muraz et de Sion.

Il faut noter aussi la brillante réélection d'Olivier Cottagnoud, membre de la gauche radicale à la tête d'une alliance de gauche (l'AV), à la présidence de Vétroz, avec un soutien renforcé au législatif.

Pour le POP Valais, la première participation aux élections depuis sa refondation il y a une année a été satisfaisante. Présent en alliance sur les listes PS-Gauche citoyenne à Martigny, Monthey et Sierre, le POP n'a pas démerité. Ses candidats à l'exécutif Fred Nouchi à Martigny et Adrien D'Errico à Monthey ont fait de bons scores et ont assurément contribué à maintenir l'influence de la gauche dans ces communes.

Pour les législatifs, le parti avait 7 candidat.e.s, à Monthey (2), Martigny (4) et Sierre (1). Si finalement seul.e.s 4 ont été élu.e.s, Jacqueline Lavanchy, Fred Nouchi et Nuri Bunjaku à Martigny et Adrien D'Errico à Monthey (F. Nouchi étant 2e sur 7 élu.e.s et A. D'Errico 4e sur 12 élu.e.s), les résultats obtenus sont en général bons et peu inférieurs à ceux des PS.

C'est le signe que nos candidats ont tou.te.s bien travaillé, que l'alliance a bien fonctionné et qu'il n'y a pas de préjugé à l'égard de la gauche radicale. Il est bien sûr bien dommage que nos jeunes candidats n'aient pas tous passé la rampe. Mais forts de leurs convictions et de leur enthousiasme, ils auront encore bien des occasions d'apporter leur contribution à notre société. Un parti jeune n'est riche que de son avenir! ■

Jean-Marie Meillard

Congrès prémunicipal

VAUD • Situation sanitaire oblige, le POP vaudois a tenu son congrès annuel par visioconférence ce samedi 14 novembre.

Lors de ce congrès d'avant élections municipales de 2021, les militant.e.s ont pu discuter d'un document traitant du rôle des élus populistes dans les législatifs et exécutifs communaux. La discussion a traité notamment de municipalisme, de démocratie participative, du rôle des élus du POP dans les petites localités ou encore de l'impact des municipaux populistes dans les exécutifs de Lausanne et Renens. De ce débat ressortiront des propositions qui composeront une boîte à outils pour les militant.e.s, candidat.e.s et futur.e.s élu.e.s. Le parti s'avoue aussi satisfait de sa dynamique actuelle, qui le verra proposer un nombre plus élevé de candidat.e.s que lors des élections communales de 2016. «Notre objectif est de renforcer notre présence dans certains conseils communaux comme à Lausanne, où nous partirons sur une liste d'alliance avec SolidaritéS et Indépendants ou à Renens. Nous

espérons aussi revenir dans le législatif Yverdon-les-Bains, car nous comptons sur une section dynamique dans le Nord-Vaudois», explique Anaïs Timofte. «Des candidat.e.s seront aussi présentes à Nyon. Nous en aurons aussi sur la Riviera ou à Aigle dans la Chablais», précise-t-elle encore.

C'est à l'unanimité que le POP vaudois a aussi reconduit sa direction, à savoir Anaïs Timofte en tant que présidente cantonale ainsi que les 3 vice-présidents, l'Yverdonnois Luca Schalbetter, le Lausannois Paris Kyritsis et le Renanais Augustin Mukamba et Christophe Grand comme secrétaire cantonal. «L'élection au sein du comité directeur du parti de deux nouveaux membres jeunes et dynamiques est à l'image du nouvel élan que prend le POP dans le canton», souligne le parti. ■

Réd.

IMPRESSUM

Société d'édition de Gauchebdo
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Amanda loset, présidente

Rédaction
redaction@gauchebdo.ch
022 320 63 35

Administration
administration@gauchebdo.ch

Publicité
tarifs et informations sur
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Abonnements
abo@gauchebdo.ch
www.gauchebdo.ch/abo
CCP 12-9325-6

Maquette
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

Impression
Pressor, 6, route de Courroux,
2800 Delémont

Parution
Gauchebdo paraît 40 fois par année

Le social, parent pauvre du budget

GENÈVE • Les employés du secteur social ont mené une action pour demander un renforcement des postes sur fond de débat budgétaire tendu et d'attaques contre la fonction publique.

Il n'y a pas que les infirmier.ère.s ou les commerçant.e.s, du fait de la fermeture des magasins sur le canton, qui souffrent de cette période de pandémie. Cette semaine, les syndicats SSP et SIT ont mené une action devant la Haute école de travail social, pour dénoncer, témoignages à l'appui, des difficultés des travailleurs et travailleuses dans les institutions socio-éducatives à Genève. Ce secteur regroupe des travailleuses et travailleurs ayant des revenus très disparates, avec un salaire à 2'700 francs par mois pour le parascolaire. «Cela fait des années que le secteur social demande une revalorisation des postes ainsi qu'une meilleure valorisation de métiers parfois complexes. Les travailleuses et travailleurs sont à flux tendu depuis trop longtemps et cela ne fait que s'empirer», explique une militante SIT.

Cahiers de revendications

La période actuelle augmente aussi considérablement le travail comme ont témoigné plusieurs intervenant.es. «Il nous arrive de travailler 12 heures par jour ou 60 heures par semaine. Nos plannings, qui doivent nous être annoncés un mois à l'avance, ne sont plus respectés. Le personnel manque et nous devons acheter nous-mêmes des masques FFP2 du fait de notre

proximité avec nos usager.ère.s», atteste une assistante sociale travaillant auprès de personnes handicapées.

Face à cette situation, les syndicats demandent un renforcement des moyens tant humains que financiers. Pour le reste, les revendications de ce secteur rejoignent celles des autres employé.e.s de la fonction publique. Ils.elles exigent le retrait du gel de l'indexation des salaires, du projet de loi visant à supprimer une annuité sur deux pour les quatre prochaines années ainsi que de revoir le plan de recapitalisation de la CPEG. Pour Quentin Stauffer, secrétaire syndical du SSP, «le secteur social, de même que le reste de la fonction publique ne doit pas être la variable d'ajustement du budget cantonal».

Pour l'heure, le Conseil d'État s'est borné à retirer son PL 12781 de baisse des salaires de 1% sur tous les traitements. Une journée de grève et de mobilisation se déroulait le mercredi 18 novembre pour exiger le retrait du paquet d'économies. En coulisses et en prévision des débats budgétaires du début décembre, un accord a été trouvé entre le Conseil d'État et les partis gouvernementaux. L'annuité 2021 des fonctionnaires serait supprimée. En contrepartie, l'exécutif créerait 350 nouveaux postes. Le déficit affiché serait de 800 millions. «Ces



décisions se prennent dans le dos des syndicats, qui ont été évincés des discussions avec le Conseil d'État pour avoir maintenu leur grève. Le nombre de postes créés est aussi notoirement insuffisant,

étant donné qu'au moins 200 d'entre eux ne servent qu'à une stabilisation de la situation dans les institutions», commente Quentin Stauffer. ■

Joël Depommier

Ambassadeur de la «santé marchandise»

GENÈVE • Membre du comité directeur du PLR, Gilles Rufenacht est candidat à la succession de Pierre Maudet au Conseil d'État. Semblant n'avoir guère compris les enjeux de santé publique liés à la pandémie, son parti tranchera le 15 décembre prochain.

Qui est le prétendant? D'origine franco-suisse, le champion PLR a de qui tenir. Son oncle récemment décédé, Antoine Rufenacht, fut une grande figure de la droite gaulliste. Maire du Havre (1995-2010), président du conseil régional, député, conseiller général. Mais aussi secrétaire d'État, directeur de la campagne de Jacques Chirac en 2002. Lors de l'élection présidentielle de 2007, il avait soutenu Nicolas Sarkozy, aujourd'hui mis en cause pour «association de malfaiteurs» précisément dans le cadre du financement libyen de sa campagne présidentielle.

Le privé, c'est le pied

Gilles Rufenacht aligne sur son CV les lignes compatibles avec la trinité santé, profit et économie ultralibérale. L'homme est directeur de la clinique

des Grangettes et à Genève du groupe zurichois Hirslanden, leader suisse des établissements de santé privés et propriété de la multinationale sud-africaine Mediclinic. Il est membre des conseils d'administration de GRGB Santé SA, un centre de médecine nucléaire, et du centre d'échographie Dianecho.

On le retrouve à la présidence de l'Association des cliniques privées (Genève-Cliniques) depuis 2012, et au Conseil d'administration de la Chambre du commerce et d'industrie et des services de Genève (CCIG), ainsi qu'au Comité directeur de la Fédération des entreprises romandes (FER).

Levée de boucliers à gauche

«Aujourd'hui, il ne cache pas sa volonté de transformer Genève en

Health Valley. Il n'a en effet pas cessé de se plaindre depuis des années, que la planification sanitaire cantonale ne faisait pas assez de place à l'offre privée, qui choisit pourtant ses patients, ne forme pas les médecins (contrairement aux Hôpitaux universitaires), et dont le personnel est notoirement plus mal payé. Pour lui, pas de doute, la santé est une marchandise, et une marchandise qui rapporte gros, ce dont témoigne la progression du chiffre d'affaires du Groupe Hirslanden, qui a atteint 1,8 milliard de francs en 2018-2019», estime Ensemble à Gauche (EàG) dans un communiqué.

Dans une interview (*Le Temps*, 06.12.2017), Rufenacht martelait un message sans équivoque concernant la planification sanitaire, tout en criti-

quant les socialistes Alain Berset (Conseil fédéral), Pierre-Yves Maillard (Vd) et le MCG Mauro Poggia (Ge) dans leur gestion du dossier. «Je souhaite qu'on favorise les acteurs les plus efficaces et parfois c'est le privé qui l'est. Une prothèse totale du genou coûte 10% de moins dans une clinique privée que dans les hôpitaux publics à Genève. Pourquoi donc limiter l'accès des assurés de base au secteur privé qui est plus efficace alors qu'il y a un potentiel d'économies pour les assureurs comme pour les cantons?», assurait-il.

L'ombre de Pierre

En mai 2015, comme le rapporte *Le Temps*, il fait aussi partie d'une délégation patronale aux Émirats arabes unis, coorganisée par Pierre Maudet et la

CCIG pour rencontrer de futurs clients d'affaires, notamment dans le secteur de la santé. «S'il était élu candidat et élu en mars prochain, il y aurait donc beaucoup de souci à se faire pour la privatisation accélérée de la santé publique, pour la hausse des coûts des soins, pour la hausse des primes d'assurance maladie, de même que pour la dégradation des conditions de travail du personnel soignant», prévient déjà EàG.

Avec un pareil candidat, le PLR souhaite-t-il favoriser la «réanimation politique» de Pierre Maudet ayant succédé à un autre démissionnaire PLR, Mark Muller, qui avait fait le coup de poing dans un club genevois? «L'erreur est humaine, persévérer (dans son erreur) est diabolique», disait Sénèque. A méditer. ■

JDr

Patrimoine et développement durable

NEUCHÂTEL • Depuis 2009, les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité pour leur urbanisme horloger.

Les deux cités constituent un témoin exceptionnel de l'histoire ouvrière. Rationnelles, égalitaires et utopiques, ces villes forment un tout organique aux multiples trésors. Pourtant, derrière cette image d'Épinal alliant quiétude de ses habitants et effervescence de la vie urbaine, les cités du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont confrontées aujourd'hui et plus que jamais à une contradiction de taille: celle de la préservation de cet héritage d'exception «versus» la nécessaire transition énergétique.

Transition énergétique et patrimoine

La tension entre ces deux objectifs semble permanente. Pour exemple, le projet de parc éolien du Crêt-Meuron a donné lieu à opposition de la part de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Pour les autorités de la Métropole horlogère, il s'agit officiellement de s'assurer de la conformité de ce

parc avec la labélisation UNESCO et le cas échéant d'adapter le projet éolien. L'affaire est toujours en cours.

Autre exemple: situées à 1000 mètres d'altitude, les deux villes ont un intérêt prépondérant à se concentrer sur l'assainissement énergétique de leurs bâtiments. Or, si les deux cités ont réalisé des efforts considérables dans ce domaine ces dernières années, l'isolation périphérique reste toujours sujette à caution.

Un, deux, trois, solaire

Dernier cas: au bénéfice d'un ensoleillement plus que généreux, les deux villes des Montagnes devraient logiquement voir les toits de leurs bâtisses se couvrir de panneaux solaires. Or, dans le périmètre UNESCO¹, seul un tiers de la surface d'une toiture peut être affecté à ce type d'installation.

Au vu des frais fixes et des exigences d'intégration, cette situation n'est quasiment pas rentable et décourage nombre de propriétaires pourtant motivés. Cet état de fait favorise par là même les distributeurs d'énergie, enclins à vendre leur réseau d'énergie fossile. Seul un subventionnement permettant d'absorber la perte de rentabilité, ou mieux, une généralisation de ces panneaux, même de couleurs tuiles, sur l'ensemble des surfaces disponibles permettraient de prendre le véritable et nécessaire tournant écologique.

Tensions

Bref, entre le positionnement de l'Office fédéral de la culture et celui de l'énergie, les tensions sont palpables. Pourtant, même les mines de charbon de Zollverein dans la Ruhr inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO sont parvenues à prendre le tournant écologique. La cité a

même été élue capitale verte européenne! Le sens de l'histoire n'est-il pas justement de libérer les forces permettant aux deux cités horlogères de prendre le tournant du développement durable et de l'autonomie énergétique?

Certains pourraient y voir un combat entre l'ancien et le nouveau monde, d'autres une contradiction antagoniste et irréconciliable. Dans les faits, seule la synthèse de ces deux pendants peut permettre le dépassement indispensable au rayonnement des deux cités, renouant avec leur rôle historique d'avant-garde du progrès social et du développement durable de la société. ■

Cédric Dupraz

¹ Le périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO se compose d'une zone centrale, cœur de la Valeur Universelle Exceptionnelle du site, et d'une zone tampon, écrin de préservation paysagère (ndlr).

Multinationales et droits humain

SUISSE • Tout semble avoir été dit sur l'initiative pour des «multinationales responsables». Et pourtant les cas de Glencore, Syngenta, Metalor et Nestlé notamment rappellent que la lutte contre l'impunité doit être une priorité.

Depuis quatre ans, suite au dépôt de cette initiative populaire (soutenue par une large coalition de 130 organisations de défense des droits humains et de protection de l'environnement, ndlr), le lobby des multinationales se fait entendre pour la combattre. Avec des arguments bien souvent fallacieux. La palme des accusations grotesques revient sans doute à celle de «néocolonialisme» juridique portée à l'encontre de l'initiative par ses opposants. Cependant, il convient de répondre à ce pseudo-argument pour dissiper la confusion créée par les opposants.

Des entreprises hors de contrôle

L'initiative prévoit la possibilité pour les victimes de violations des droits humains et/ou des normes environnementales, commises par des multinationales opérant à partir de la Suisse et/ou par leur chaîne de valeur (filiales, sous-traitants, etc.) opérant dans d'autres États, de saisir les Tribunaux suisses. Un tel dispositif est indispensable pour combattre l'impunité dont jouissent actuellement les entreprises multinationales.

Tout d'abord, il faut rappeler que depuis les années 1990, nous assistons à l'offensive du capital financier. Ainsi l'adoption de normes internationales favorables aux compagnies multinationales (accords multilatéraux et bilatéraux sur le commerce et l'investissement notamment). Elles ignorent les droits humains et les normes sur l'environnement et le travail¹.

Deuxièmement, au plan juridique, les montages complexes des structures des multinationales, le manque de mécanismes de contrôle adéquat de leurs activités – à l'échelle nationale et internationale – sans parler de l'inexistence d'une réelle coopération internationale, permettent à ces entités d'échapper à tout contrôle démocratique et légal.

Instrumentalisation des traités économiques

De plus, avec l'instrumentalisation des accords économiques et/ou commerciaux (multilatéraux et bilatéraux) pour assurer la primauté des intérêts particuliers sur l'intérêt général, les firmes transnationales ont obtenu un pouvoir de taille: celui de porter plainte contre les États devant des tribunaux arbitraux. Parmi ces derniers, les multinationales privilégient ceux qui se constituent au sein du Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements internationaux (CIRDI). Elles savent pouvoir quasi systématiquement gagner face aux États devant cette juridiction gérée par la Banque mondiale.

Cette juridiction est basée sur la Convention CIRDI entrée en vigueur en 1966 et ratifiée par 155 États. Elle a été souvent imposée par les États promoteurs de l'ordre néolibéral (États-Unis, UE et Japon) aux pays du Sud en contrepartie de relations économiques et commerciales. Le but de cette

triade était de protéger les intérêts de leurs multinationales face aux éventuelles nationalisations de certains secteurs (santé par exemple) et/ou contre toute imposition de règles à l'égard de ces entités contrairement à l'économie de marché.

Multinationales surprotégées

Voici quelques exemples pour illustrer comment le CIRDI protège les intérêts particuliers des multinationales au détriment des droits des peuples. En 2004, le Mexique a été condamné à payer plus de 90 millions de dollars à Cargill pour avoir introduit une taxe sur les sodas afin d'améliorer la santé de la population. En décembre 2013, le Guatemala est contraint de verser 25 millions de dollars (plus 7,5 millions de dépenses procédurales) à Tampa Electric pour avoir introduit une loi plafonnant les tarifs de l'électricité afin de garantir aux pauvres l'accès aux services essentiels...

Ainsi s'il y a un «colonialisme juridique», il est plutôt le fait du CIRDI. Il s'agit d'un pan important de la souveraineté des États qui est bafoué. En ratifiant ce genre de conventions, les États renoncent non seulement à leur souveraineté, et donnent un pouvoir légal important aux multinationales, mais font aussi fi de leurs obligations en matière de droits humains.

Gouvernements otages

Force est de constater que de nombreux gouvernements et/ou ministres se comportent, à l'échelle nationale et internationale, comme porte-parole des multinationales. Il est temps que cela change, comme nous le démontre cruellement la pandémie. Sans des services publics dignes de ce nom, point de salut. Ce ne sont évidemment pas les multinationales pharmaceutiques, se félicitant des milliards de gains à venir, qui vont protéger la santé de la population.

Depuis sa fondation en 1970, l'Association Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) analyse les problèmes posés par les multinationales. Et s'engage pour un encadrement juridique de ces entités à l'échelle internationale comme nationale. C'est pourquoi il soutient l'initiative populaire «Multinationales responsables», car il s'agit de lutter contre l'impunité de ces entités qui sont devenues plus fortes que les États et leur dictent leur volonté.

L'initiative pour des «multinationales responsables» n'a pas l'ambition de mettre fin au système capitaliste. Mais elle vise à imposer quelques règles élémentaires. Pour le respect des droits humains et des normes sur l'environnement par ces entités. En ce sens, elle constitue un pas important dans la bonne direction et jouera à coup sûr un rôle préventif face aux appétits démesurés de certaines multinationales. ■

Melik Özden

Adapté par la réd.

¹ Les réflexions et exemples cités s'inspirent de l'étude «Impunité des sociétés transnationales», Genève 2016. Voir: www.cetim.ch/pro

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Hommes et femmes à la tête des États

Quand j'ai écrit ma chronique sur la façon dont les hommes et les femmes exercent le pouvoir (GH 30.10.20), un fait m'avait échappé, que m'a rappelé mon fils en m'envoyant un tableau sur les 7 pays ayant le moins bien géré la pandémie de Covid-19 et les 7 qui l'ont gérée le mieux... les 7 premiers sont dirigés par des hommes, les 7 autres par des femmes. Regardons cela de plus près.

Les 7 pays les plus affectés par le coronavirus

Les USA, Donald Trump, né le 14 juin 1946, 74 ans, Président des États-Unis depuis le 20 janvier 2017. Le Brésil, Jair Bolsonaro (21.3.1955, 65 ans), Président de la République fédérative du Brésil depuis le 1^{er} janvier 2019. La Russie, Vladimir Poutine (7.10.1952, 68 ans), figure centrale de l'exécutif, alternativement comme président du gouvernement et président de la fédération de Russie, depuis le 31 décembre 1999. L'Espagne, Pedro Sánchez (29.2.1972, 48 ans), membre du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Président du gouvernement depuis le 2 juin 2018.

Le Royaume-Uni, Boris Johnson (9.6.1964, 56 ans), chef du Parti conservateur, Premier ministre depuis le 24 juillet 2019. L'Italie, Giuseppe Conte (8.8.1964, 56 ans), politiquement indépendant mais proche du Mouvement 5 étoiles, Président du Conseil des ministres depuis le 1^{er} juin 2018. La France, Emmanuel Macron (21.12.1977, 42 ans), Président de la République depuis le 14 mai 2017.

Les 7 pays reconnus pour avoir le mieux géré la crise

L'Allemagne, Angela Merkel (17.7.1954, 66 ans), membre de l'Union chrétienne-démocrate, Chancelière fédérale depuis le 22 novembre 2005. Taiwan, Tsai Ing-wen (31.8.1956, 64 ans), membre du Parti démocrate progressiste, Présidente de la République depuis le 20 mai 2016.

La Nouvelle Zélande, Jacinda Ardern (27.7.1980, 40 ans), Première ministre depuis le 26 octobre 2017. L'Islande, Katrin Jakobsdóttir (1.2.1976, 44 ans), écologiste, féministe, antimilitariste, Première ministre depuis le 30 novembre 2017. La Finlande, Sanna Marin (16.11.1985, 35 ans), présidente du Parti social-démocrate de Finlande, Première ministre depuis le 10 décembre 2019. La Norvège, Erna Solberg (24.2.1961, 59 ans), membre du Parti conservateur, Première ministre depuis le 16 octobre 2013. Le Danemark, Mette Frederiksen (19.11.1977, 43 ans), de la Social-démocratie, Première ministre depuis le 27 juin 2019.

À part Vladimir Poutine, au pouvoir depuis 20 ans, et Angela Merkel, depuis 2005, les autres chefs de État ne le sont que depuis 2 à 4 ans (exception: Erna Solberg, qui dirige la Norvège depuis 7 ans). Parmi ces responsables, 4 ont dépassé l'âge de la retraite: Trump, Poutine, Bolsonaro, Merkel. 3 hommes dans le mauvais camp gestionnaire de la crise, une femme dans le bon. Certain.e.s sont jeunes: Emmanuel Macron, Jacinda Ardern, Katrin Jakobsdóttir, Sanna Marin, Mette Frederiksen. La Finlandaise détient le record avec 35 ans. Un homme dans le mauvais camp, 4 femmes dans le bon.

Il semble donc qu'il y ait des données défavorables à la gestion d'un pays: être un homme, âgé, au pouvoir depuis longtemps... et psychopathe! Au contraire, être une femme, jeune, semble être des caractéristiques positives.

Jacinda Ardern a été brocardée au début de son mandat (vive la misogynie!) mais rapidement, elle se révèle une Première ministre alliant un mélange de fermeté et d'empathie dans la gestion des crises successives (attentats de Christchurch, éruption du White Island, pandémie de Covid-19), devenant une des personnalités politiques les plus influentes au monde. Elle remporte, avec le Parti travailliste, les élections législatives de 2020, obtenant le score le plus important depuis 1946, avec plus de 50% des voix, et la majorité absolue des sièges, une première depuis l'introduction du système de représentation proportionnelle-mixte en 1996.

Les femmes cheffes d'État sont 21 sur quelque 200 pays du monde, ce qui représente 10%. Toutes avaient un homme pour prédécesseur. Il en faudrait beaucoup plus, évidemment, la moitié, pour faire bonne mesure.

Sans parler de l'attitude aberrante de Trump qui, après 2 semaines, s'entête à ne pas reconnaître sa défaite et excite «ses troupes» (ce personnage étant hors normes). J'avais été frappée, pendant la campagne électorale, au Texas, par un type excité, casquette rouge sur le crâne, dans une grosse bagnole américaine. De larges cornes de taureau en ornaient l'avant, prêtes à embrocher les passants. Même les voitures sont agressives, parmi les pro-Trump. Je me suis dit que, jamais, une femme se baladerait dans une voiture pareille.

En observant la politique suisse, je pense qu'il y a trop d'hommes âgés, figés, tournés vers le passé, notamment au niveau fédéral. L'UDC Ueli Maurer, 70 ans, remplit des mandats depuis... 1983. 16 ans avant Poutine! Il devient conseiller fédéral en 2008.

Mais il y a de l'espoir du côté des femmes. Au National, après les élections de 2019, avec 83 sièges sur 200, elles ont passé de 32% à 42%, même si aux États, elles ne sont que 12 sur 46, soit 26%. À l'évidence, il y a encore un déséquilibre. L'âge moyen des parlementaires pour la législature 2019-2023 est de 49 ans contre 50,3 ans lors de la précédente. Le plus jeune a 25 ans et le plus vieux 72. Les femmes mettent en priorité une politique d'égalité, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, et surtout, ce dont nous avons le plus besoin, l'environnement.

Parmi elles, je citerais la Verte genevoise Lisa Mazzone (1988, élue au Conseil National en 2015, au Conseil des États en 2019), la Verte neuchâteloise Céline Vara (1984, CN 2015, CE 2019), Delphine Klopfenstein Broggin (1976), conseillère nationale depuis 2019, nouvelle présidente des Verts genevois, qui parle les 4 langues nationales, défend la cause écologiste entre Berne et Genève. Elle a été pressentie pour le Conseil d'État genevois, mais elle préfère accomplir son mandat à Berne.

Trois femmes, jeunes, du parti Écologiste. Ce n'est pas un hasard: il est indispensable que les citoyen.ne.s prennent conscience de l'importance de l'environnement, afin de préserver la planète et de donner un avenir aux jeunes, comme l'a si bien compris Greta Thunberg. À ce propos, il est intéressant d'observer les arguments fallacieux de celles et ceux qui s'opposent à l'initiative «Pour des multinationales responsables». Visiblement, pour ces gens-là – majoritairement de droite – l'environnement et les droits humains ne font pas partie de leurs préoccupations... C'est pourquoi ces trois femmes, notamment, portent les espoirs d'un monde plus juste.

Huguette Junod



GaucheBdo a besoin de votre soutien

CCP: 12-9325-6

«Islamogauchisme», les accusés répliquent

FRANCE

Le procès en complicité avec «l'islamisme» fait notamment à la «gauche insoumise» et au PCF, mais aussi à des intellectuels et universitaires, n'est pas retombé après l'émotion légitime suscitée par les derniers attentats.

Elus de droite, ministres, intellectuels, responsables de partis politiques ou ex-chefs de gouvernement, venus pour certains des rangs de la gauche, ne se privent de brocarder ceux qui refusent publiquement de stigmatiser les musulmans. Manuel Valls, Bernard Cazeneuve (issus des rangs du PS) ont nommément attaqué la France insoumise et Jean-Luc Mélenchon dès les jours qui ont suivi l'assassinat de Samuel Paty, leur reprochant notamment leur participation à la manifestation contre l'islamophobie, un an auparavant. La coupole du siège du PCF à Paris a été taguée, la semaine suivant l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, d'un «collabos»...

Combat idéologique

Le 1^{er} novembre, sur TF1, le premier ministre Jean Castex en a rajouté dans la charge contre ceux qui seraient trop complaisants avec l'islamisme: «Je veux ici dénoncer toutes les compromissions qu'il y a eues pendant trop d'années, les justifications à cet islamisme radical: nous devrions nous autoflageller, regretter la colonisation, je ne sais quoi encore. La première façon de gagner une guerre, c'est que la communauté nationale soit soudée, soit unie, soit fière. Fièr de nos racines, de notre identité, de notre République, de notre liberté. C'est la première condition. Il faut gagner le combat idéologique.»

Derrière ce discours, les responsables politiques sont visés, mais aussi, au travers des prétendues «justifications», le travail de recherche des universitaires sur la société française. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a d'ailleurs accusé «l'islamogauchisme» de faire «des ravages à l'université». Une tribune parue dans *Le Monde* et signée d'une centaine de chercheurs lui a emboîté le pas en dénonçant un prétendu «déli» face aux «idéologies indigénistes, raciales et décoloniales» qui feraient selon eux le lit de l'islamisme.

Stigmatiser les musulmans

Pour le politologue Samuel Hayat, l'objectif de cette vague de dénonciation de «l'islamogauchisme» n'est rien d'autre qu'un «épouvantail créé pour unir ceux et celles qui veulent stigmatiser les musulmans, s'opposer à la gauche et délégitimer les sciences sociales», ainsi qu'il le dénonce dans une tribune publiée par *L'Obs*.



Manifestation contre l'islamophobie le 10 novembre 2019 à Belfort.

Wikimedia

Selon le sociologue Éric Fassin, menacé de mort après un tweet renvoyant à un billet de son blog sur les attentats de novembre 2015, se cache «une double logique derrière ces accusations. D'une part, on s'en prend aux minorités. On a monté la barre: avant on parlait de communautarisme, maintenant de séparatisme. D'autre part, on s'en prend aux personnes qui, comme lui, n'appartiennent pas à ces minorités et qui essaient de protester contre des traitements discriminatoires. On voit là aussi fleurir des expressions. On a eu les «idiots utiles». On a aussi les «indigénistes». Et, de plus en plus, les «islamogauchistes».

Superdupont à la manœuvre

Député de Seine-Saint-Denis, Éric Coquerel (coordinateur du Parti de gauche, ndr) juge lui que «le gouvernement utilise une rhétorique d'extrême droite». «Et c'est le premier ministre qui s'en saisit cette fois», ajoute l'insoumis, qui y décèle «un côté guerre contre l'anti-France»: «C'est assez sidérant. Ça me fait penser à Superdupont, la bande dessinée de Gotlib, caricature d'un héros d'extrême droite. Sauf que là, Superdupont est au pouvoir...» Soit la banalisation

d'un terme à la généalogie plus que douteuse, que dénonce également Sandra Regol, d'EELV. «Il est inquiétant, juge-t-elle, de voir ce qui était le vocabulaire de l'extrême droite devenir le vocabulaire de base du gouvernement.»

Même analyse pour le porte-parole du PCF, Ian Brossat, qui renvoie le gouvernement à ses propres manquements: «S'il y a des complaisances ou des compromissions à regarder, déclare-t-il, qu'on se penche sur les liens tissés entre nos gouvernements et les pétromonarchies du Golfe qui répandent le wahhabisme et le salafisme. Autant d'idéologies mortifères qui alimentent le terrorisme sur notre territoire. Ce dont nous souffrons, ce n'est pas de l'islamogauchisme, c'est de l'islamo-affairisme.»

Le piège des «semeurs de haine»

Face à cette offensive, qui concentre le feu non seulement du gouvernement, mais aussi de la droite, de l'extrême droite et d'une bonne partie du paysage médiatique, tous en appellent à un retour au rationnel. «La gauche est historiquement du côté de la raison», rappelle ainsi Éric Coquerel. «Il ne faut surtout pas céder à la pression, dire ce qui est juste, et montrer la lumière

au bout du couloir. Nous ne devons pas leur donner le moindre point, même si ce n'est pas facile, mais faire front de la manière la plus collective possible», insiste le parlementaire, quitte pour ne «pas aller là où veulent nous emmener les terroristes» à paraître «à rebrousse-poil du discours dominant».

Ne pas tomber dans le piège des semeurs de haine, c'est aussi ce que plaide Ian Brossat car «tout le monde reconnaît qu'à travers ces attentats, c'est la République qui est visée. Et donc, à les entendre, pour sauver nos principes, il faudrait y renoncer. Pour sauver la démocratie, il faudrait y mettre un terme. Pour préserver nos valeurs, il faudrait les mettre en sourdine». Une abdication que refuse tout net le porte-parole du PCF: «Tout cela est complètement contradictoire. L'objectif des terroristes est justement de mettre à bas notre État de droit. L'abîmer serait faire le jeu de nos ennemis et leur offrir leur plus grande victoire sur un plateau.»

Désengagement étatique et terrorisme

Pour les communistes, le «terreau sur lequel pousse le terrorisme» est à chercher ailleurs. Dans un message vidéo après l'attentat de Nice, leur secrétaire national, Fabien Roussel, a ainsi dénoncé le désengagement de l'État dans des quartiers où «le chômage frôle les 50% et la pauvreté s'est installée». «Chaque fermeture d'hôpital de proximité, de maternité, de bureau de poste, de trésorerie, d'arrêt de bus, d'école, de commissariat, est vécue comme un abandon», selon le député du Nord, qui appelle à se donner «un calendrier, des objectifs, des moyens pour que tous nos concitoyens, quelle que soit leur origine, aient les mêmes droits».

Éric Coquerel ajoute qu'il faut «donner des moyens au service de renseignements, aux enseignants... mais rester rationnel, quoi qu'il arrive». Insoumis, communistes et écologistes rappellent d'ailleurs les limites des solutions sécuritaires, comme les ont mises en évidence les attentats de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice. Quant à l'écologiste Sandra Regol, elle appelle à défendre les travaux universitaires. «La recherche est comme la société, elle compte des points de vue différents. Elle se nourrit de thèses et d'antithèses. Si on la normalise, on l'empêche d'exister.» ■

Diego Chauvet

Paru dans *L'Humanité*

«Big Macron is Watching You!»

FRANCE • Mardi soir 2500 manifestants se sont retrouvés devant la préfecture du Rhône à Lyon, dénonçant la proposition de loi pour une «sécurité globale» qui sème la discorde à l'Assemblée.

Le motif politique n'étant pas inscrit sur les attestations de déplacement que chaque citoyen ne se doit de remplir avant de mettre le nez dehors, la Ligue des droits de l'homme a dû trouver la faille. Par les réseaux sociaux, elle a diffusé un guide de la manifestation par temps de confinement. Il est assorti d'une attestation dérogatoire faisant valoir l'article 3 du Décret prescrivant les mesures pour faire face à l'épidémie. En effet, celui-ci autorise les manifestations sur la voie publique, à condition qu'elles aient été déclarées en préfecture, ce qui était le cas du rassemblement contre la loi pour une sécurité globale.

Ce soir-là, dans le viseur des manifestant.e.s, un projet de loi sécuritaire dont trois points principaux posent problème. D'abord il ouvre la voie au déploiement de «caméras piétons», portées sur le torse des policier.ère.s. Leurs images seraient transmises en direct vers des postes de commandements. Pour mémoire, le 14 juillet dernier, Emmanuel Macron a annoncé la généralisation des caméras d'intervention à toutes les forces de l'ordre. Dans le sillage notamment des attentats de novembre 2015, elles furent installées, suite à la loi du 3 juin 2016, sur 2'600 forces de sécurité, qui ne peuvent accéder aux images

enregistrées. Cette loi de 2016 est censée renforcer, entre autres, la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et «améliorer les garanties de la procédure pénale», ndlr.

Ensuite, le projet de loi sécuritaire permettrait l'usage de drones, pour l'heure prohibé par le Conseil d'État, dont les images seraient aussi centralisées. Pour la *Quadrature du Net*, une association qui promeut et défend les libertés fondamentales dans l'environnement numérique, «le déploiement massif des caméras mobiles et des drones, couplés aux caméras fixes déjà existantes, entraînerait une capacité de surveillance

généralisée de l'espace public, ne laissant plus aucune place à l'anonymat essentiel au respect du droit à la vie privée et ne pouvant avoir qu'un effet coercitif sur la liberté d'expression et de manifestation». Elle ajoute, «cela permettra l'analyse automatisée des images, et notamment la reconnaissance faciale des manifestants et des passants, en lien avec les 8 millions de visages déjà enregistrés par la police dans ses divers fichiers».

Floutage et impunité

Dernier point critiqué, l'article 24 de la loi. Il vise à empêcher de «diffuser des images du visage ou de tout autre

élément d'identification de fonctionnaire de police ou militaire de gendarmerie». Si selon le gouvernement, cette interdiction ne s'appliquerait que dans le cas où la diffusion porterait «une atteinte physique ou psychique» à un.e agent.e, pour les militant.e.s, cette notion est juridiquement floue et sert de diversion aux véritables objectifs de la loi. Pour la *Quadrature du Net*, «le seul effet d'une telle disposition sera d'accroître le sentiment d'impunité des policiers violents et, ainsi, de multiplier les violences commises illégalement contre les manifestant.e.s.» ■

Jorge Simao

Argent sale et valse des présidents

PÉROU • Désigné après la destitution de Martin Vizcarra, Manuel Merino a finalement renoncé à la présidence, remplacé par le député centriste Francisco Sagasti. Dans la rue, les Péruviens conspuent un système politique verrouillé.

La crise est ancienne: elle s'est encore cristallisée la semaine dernière, avec la destitution du président Martin Vizcarra par le Parlement. Soupçonné de malversations lorsqu'il était gouverneur régional de Moquegua en 2014, visé par une enquête pour corruption, il a fini par être mis sur la touche, après plusieurs procédures ayant tourné court. C'est le président du Parlement, un affairiste appartenant à la formation de droite Accion popular (Action populaire), Manuel Merino, qui a alors pris sa place, faute de vice-président: Vizcarra lui-même avait accédé à sa fonction voilà plus de deux ans sans passer par les urnes, après la démission du président Pedro Pablo Kuczynski à la veille d'un vote parlementaire visant à le destituer. Elu en 2016, ce dernier était lui-même l'objet d'une enquête pour blanchiment d'argent en lien avec le vaste scandale de corruption impliquant le géant brésilien du BTB Odebrecht, dont les ramifications s'étendent à tout le continent. Il est aujourd'hui placé en résidence surveillée, après être passé par la case prison, comme tous ses prédécesseurs depuis le dictateur Alberto Fujimori, tous poursuivis, jugés, incarcérés pour corruption – seul l'un d'entre eux a échappé à sa peine: le 17 avril 2019, l'ex-président Alan Garcia, qui trempait lui aussi dans les trafics d'Odebrecht, s'est tiré une balle dans la tête juste avant son arrestation.

Scènes de liesse

Dans un tel marigot, la façon dont Manuel Merino s'est emparé de la présidence, à cinq mois des élections générales prévues le 11 avril prochain, est apparue comme une manœuvre, sur fond de lutte de clans aussi corrompus les uns que les autres. D'où la colère qui a poussé des milliers de Péru-



La mobilisation contre la corruption de la classe politique bat son plein.

Peru21.pe

viens dans la rue et contraint Merino à la démission, cinq jours seulement après sa désignation. Entre-temps, les tirs à balles réelles de la police ont fauché les vies de deux jeunes manifestants et la répression a fait une centaine de blessés. Cette semaine, une quarantaine de protestataires étaient encore portés disparus. Cette renonciation a été accueillie dans tout le pays, dimanche, par des scènes de liesse. Mais elle ne dénoue pas la crise pour autant: aucun consensus ne se dégageait encore au Parlement sur une issue politique.

«Cette Assemblée de transition, élue pour un an, est dominée par des groupes liés à des intérêts économiques privés, analyse Anahi Durand, professeure de sociologie à l'université San Marcos de Lima. Parmi ceux qui ont promu la destitution, beaucoup sont liés à des entrepreneurs de l'enseignement supérieur privé. D'autres groupes espèrent repousser les élections ou changer les règles du jeu électoral pour pouvoir se représenter et préserver leur immunité parlementaire. Ces motifs personnels sont à mille lieues des demandes de la

population, qui subit la pire crise économique depuis des décennies, dans un contexte pandémique terrible, alors que le Pérou déplore l'un des pires taux au monde de décès dus au Covid-19, avec 107 morts pour 100'000 habitants.»

Un modèle néolibéral et pseudo-démocratique

Pour cette chercheuse, l'origine de cette instabilité institutionnelle et de cette corruption endémique est à rechercher du côté du modèle économique brutalement imposé au pays dans le tournant des années 1990. «En 1992, Alberto Fujimori et la droite péruvienne ont imposé un régime néolibéral et pseudo-démocratique, rappelle-t-elle. Un an plus tard, ils faisaient adopter de manière très douteuse une Constitution cadencant ces choix.» La sacralisation des fonds de pension, des partenariats public-privé, la privatisation des services et des entreprises publics ont alors laissé libre cours à tous les pactes de corruption. Jusqu'à la décomposition présente. Dans cette situation de vacance du pouvoir, alors que les formes que pourrait prendre une transition jusqu'aux prochaines échéances électorales restent obscures, à gauche, le Frente amplio (Front large) et la coalition Nuevo Peru (Nouveau Pérou) plaident pour une sortie de l'actuel régime politique. «Cette crise ne se résoudra pas par un changement de personne», tranche Veronika Mendoza, candidate à l'élection présidentielle. Sa proposition: une «seconde urne», le 11 avril prochain, pour consulter les Péruviens sur l'opportunité d'une nouvelle loi fondamentale. Comme au Chili voisin, où les électeurs ont enterré à près de 80%, le 25 octobre dernier, la Constitution de Pinochet. ■

Rosa Moussaoui

Paru dans *L'Humanité*

La décentralisation à l'âge constitutif

CHILI • Le pays se trouve à un moment sans précédent de son histoire, après le plébiscite constitutionnel du 25 octobre dernier.

Parmi les discussions à mener figure la nécessité d'une décentralisation profonde de l'État unitaire du Chili, demande promue par différents secteurs de la société civile et aussi des partis politiques. Les critiques dénoncent ainsi un État centralisé et bureaucratique, se traduisant par une grande inégalité historique entre Santiago et le reste des régions du pays. Celle-ci se reflète dans le niveau de revenu, l'accès au travail, l'éducation, la santé, le logement, les infrastructures et même la représentation de ses autorités régionales, qui ne seront démocratiquement élues par les citoyens qu'en 2021.

Rappelons qu'à partir des années 80, nombre de secteurs, qui ont cherché à promouvoir la soi-disant décentralisation au Chili, étaient de fervents adeptes du modèle néolibéral imposé par la

dictature et approfondi dans la démocratie par l'élite politique au pouvoir, par le biais d'un régionalisme de marché. La Corporation pour la Régionalisation du Chili (CorChile), le Conseil National pour la régionalisation et la décentralisation (CONAREDE), la Corporation privée pour le développement de la région Biobío (Corbiobío) et la Fondation Chili décentralisé ont surtout répondu à une décentralisation de nature fonctionnelle vers les grands groupes économiques, comme l'a suggéré l'historien de l'Université de Santiago, Patricio Ruiz Godoy.

La critique de la décentralisation de l'État doit donc aujourd'hui nécessairement s'accompagner d'une critique du caractère monoculturel, extractif et privatisant de l'État chilien, qui a utilisé les territoires du pays comme de simples sources

d'extraction de ressources naturelles pour satisfaire les besoins des élites. Sans cela, la décentralisation de l'État finira par être une revendication conservatrice de certains secteurs patronaux et syndicaux, aboutissant à une simple répartition du pouvoir politique et économique entre les élites de Santiago et du reste des régions.

Un État décentralisé, avec des gouvernements régionaux et des municipalités forts, ne suffira pas si les grandes entreprises extractives nationales et transnationales du pays ne se voient pas imposer des limites sociales et environnementales claires dans les différentes localités, qui sont littéralement pillées par les méga-entreprises minières, forestières, agroalimentaires et aussi immobilières. De même une décentralisation administrative, continuant à reproduire un discours centré sur l'inves-

tissement privé et sur une idée de croissance économique illimitée, sans politiques redistributives ou écologiques cohérentes, avec un État subsidiaire 2.0, est insuffisante.

A l'opposé, une vraie décentralisation doit servir à arrêter, et non à approfondir une concentration de la richesse brutale au Chili, liée principalement à la vente de matières premières et à la dépossession territoriale d'exploitation des biens communs. Si elle ne propose pas explicitement un État pluri-national, avec des droits sociaux universels garantis (éducation, santé, logement) et déclare comme constitutionnels les droits de la nature, cette décentralisation risque d'aboutir à un simple État néolibéral, mais de caractère décentralisé. ■

Andres Kogan Valderrama, du Chili

Tension armée au Sahara occidental

AFRIQUE • Des échanges de tirs se sont produits entre armée marocaine et indépendantiste dans la zone tampon de El-Guerguerat.

Ce 14 novembre marquait le 45^e anniversaire de la signature des accords de Madrid, nom simplifié de la déclaration de principes entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie sur le Sahara occidental. «L'objectif de ces accords n'était autre que de légaliser l'occupation marocaine et mauritanienne du Sahara. L'occupation étant alors presque achevée (suite à la Marche verte marocaine du 6 novembre 1975 vers le Sahara espagnol, ndlr), elle allait déclencher une guerre sanglante, qui dura plus de 15 ans. En 1991, l'Assemblée générale des Nations Unies a rejeté les prétendus Accords de Madrid ainsi que l'occupation, en présentant une résolution qui

exigeait le respect du droit international, appelait l'Espagne à conclure le processus de décolonisation et reconnaissait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», rappelle le député européen Miguel Urban Crespo dans les colonnes de *Publico*. Face à l'échec systématique du Maroc à mettre en œuvre le Plan de Paix et à l'inaction complice de la communauté internationale, le Front Polisario (mouvement politique et armé du Sahara occidental, créé en 1973 pour lutter contre l'occupation espagnole) n'a pas cessé de se battre pour revendiquer l'indépendance de ce territoire.

Dernier événement en date: le 21 octobre, des militant.e.s indépendant-

tistes bloquaient pacifiquement la route de transit de marchandises vers l'Afrique de l'Ouest de Guerguerat, une zone qui se trouve à la limite sud du territoire du Sahara occidental, entre le mur marocain et la frontière avec la Mauritanie. Une zone tampon selon les accords de paix de 1991 et donc sous le contrôle des Casques bleus de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), sans que les deux parties puissent en faire usage. «Malgré les dispositions de cet accord de paix, le Maroc a commencé il y a trois ans à travailler à l'asphaltage de la route dans cette zone dans le but de poursuivre le pillage des res-

sources naturelles du Sahara occupé», souligne Miguel Urban Crespo.

Répression marocaine

Cette occupation pacifique irrite Rabat et le 13 novembre, les troupes marocaines ont attaqué à balles réelles la population sahraouie sur le lieu d'occupation. Le Front Polisario fait aussi état d'opérations d'enlèvement et d'arrestation des militants des droits de l'homme sahraouis dans les villes occupées par le Maroc.

Ces échauffourées arrivent juste après que le Conseil de sécurité de l'ONU a reconduit le 30 octobre, pour 12 mois, le mandat de la Minurso. Cet incident va-t-il accroître les tensions?

Dans un communiqué, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Ibrahim Ghali, a ainsi décrété «la reprise des actions armées, afin de protéger les droits inaliénables» du peuple sahraoui. Le ministère de la Défense sahraoui a annoncé, lundi dernier, que les unités de l'armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené des «attaques intensives» sur les retranchements des soldats de «l'armée d'occupation marocaine» le long du mur de séparation à El-Guerguerat. Difficile pour autant d'imaginer une guerre plus large qui mettrait aux prises le Maroc et l'Algérie, protecteur du Front Polisario. ■

JDr

Les origines du Terrorisme russe

LIVRE • De la révolte contre les pères oppresseurs à l'assassinat d'Alexandre II, l'historienne Hélène Volet raconte les étapes qui ont mené au Terrorisme russe.

Hélène Volet est née à Prague. Après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les chars soviétiques en 1968, elle s'est réfugiée en Suisse, où elle a accompli des études universitaires qui l'ont conduite au doctorat. Son champ de recherche englobe l'histoire des femmes, ainsi que celle de la Russie et de l'Empire austro-hongrois.

Dans son dernier livre, *De la Crinoline au Terrorisme*, elle relate de manière vivante l'«itinéraire tragique de jeunes aristocrates russes». De par son enseignement gymnasial, l'auteure a gardé un esprit didactique, dans le meilleur sens du terme. C'est dire que son livre se lit facilement et que les diverses notions abordées sont dûment explicitées, de même que la signification exacte des termes russes. La partie de l'ouvrage la plus intéressante est à nos yeux la première, où Hélène Volet dégage avec clarté les différentes étapes qui ont mené à l'action terroriste. Résumons-les brièvement. Au départ, il y a la révolte de jeunes filles nobles contre l'autorité paternelle, le plus souvent despotique, voire brutale. Sachant que le tsar autocrate était considéré comme «le petit Père» de son peuple, il y a un pas qu'elles franchiront bientôt. Ce besoin d'émancipation initial les mène à conclure des mariages blancs où règne la «chasteté révolutionnaire», et à se rendre à Zurich où la Faculté de médecine est ouverte aux femmes. Elles sont inspirées par le célèbre roman *Que faire?* de Tchernychevski. Cet écrivain deviendra le maître à penser des futurs terroristes.

Catéchisme révolutionnaire

La deuxième étape est celle des Nihilistes et des Narodniki, les Populistes (au sens russe du terme!) Comment venir en aide aux ouvriers et aux paysans? Pour cela, il faut «aller au peuple»... un peuple russe que ces jeunes aristocrates, hommes et femmes, idéalisent et dont ils ignorent complètement la vie réelle, faite de labeur écrasant, d'alcoolisme, d'analphabétisme et de superstitions religieuses. D'autres projets utopistes apparaissent. Or toutes ces tentatives, encore pacifiques, sont réprimées par le régime tsariste. Les procès se succèdent, notamment le Procès des 50 ou Procès des Femmes de Moscou, en 1877, qui aboutit à des condamnations aux travaux forcés en Sibérie. Ces femmes apparaissent comme les premières «martyres»... mais au fond d'elles-mêmes ne visent-elles pas au martyre pour la Cause?

La première organisation révolutionnaire s'intitule *Terre et Liberté (Zemlia i Volia)*. Mais c'est surtout un texte incendiaire qui va servir de base idéologique aux terroristes, le fameux *Catéchisme révolutionnaire* de Netchaïev, dont la devise est: «Notre but est la destruction terrible, totale, générale et impitoyable». Pour lui, il faut, dans un premier



Affiche "La Terroriste", Varsovie 1909, auteur inconnu.

temps, liquider toute la famille impériale et tout l'appareil gouvernemental. Dès lors, le but prioritaire est fixé: assassiner le tsar Alexandre II. Les futurs terroristes sont des mystiques, prêts à sacrifier leur vie pour «sauver le peuple», comme l'étaient de nombreux premiers chrétiens recherchant la mort en martyrs pour témoigner de leur Foi. Puis Hélène Volet brosse une série de portraits de ces femmes révolutionnaires, dont quelques noms sortent du lot: ceux des Sœurs Figner, celui de Vera Zassoulitch, auteure du premier attentat terroriste, le 24 janvier 1878, contre le général Trépov. Et surtout celui de Sophie Perovskaïa. Cette dernière, qui appartient à la plus haute noblesse de l'Empire, finira sur l'échafaud, suite à l'assassinat du tsar, qu'elle a largement contribué à organiser.

Un véritable thriller

La partie suivante du livre, qui se lit comme un véritable *thriller*, est consacrée à la traque d'Alexandre II. Cette option du régicide part d'une illusion, celle que la mort du tsar changera le sort des masses russes: «L'autocratie craquera

sous les coups de la terreur systémique», écrit Jéliabov, le leader du groupe terroriste *La Volonté du Peuple (Narodnaïa Volia)*. Or un tsar mort est tout simplement remplacé par un autre. Au tsar réformateur Alexandre II (il a aboli le servage en 1861) succédera le despotique et antisémite Alexandre III, que ses propres ministres appelaient en catimini «l'imbécile couronné»... Après plusieurs tentatives d'assassinat à la bombe (l'arme préférée des terroristes), Alexandre II finit par être tué le 1^{er} mars 1881. S'ensuivra le procès et l'exécution par pendaison des tsaricides, le 3 avril, devant une foule de 100'000 personnes. Une corde est laissée en réserve pour Jessy Helfman. Enceinte, elle ne peut pas être exécutée. Après l'accouchement, on lui arrache son bébé qu'elle ne reverra plus, et elle-même, graciée par le tsar, mourra peu après en prison. L'auteure évoque aussi le terrible sort des condamnées au bagne sibérien, qui générera même un suicide collectif de protestation contre des châtiments corporels.

D'autres attentats auront encore lieu au début du XX^e siècle. Ils aboutiront certes aux

assassinats du ministre de l'Intérieur von Plehve et du grand-duc Serge, frère du tsar Alexandre III, mais ne changeront en rien le régime autocratique russe. Hélène Volet le dit fort bien. Nous ne suivons en revanche pas l'auteure sur deux points. D'abord lorsqu'elle fait de Lénine un disciple de Netchaïev. Or Vladimir Ilitch, pourtant très marqué par la pendaison de son frère Alexandre, a vite compris l'inutilité totale des attentats terroristes. Enfin, faut-il voir dans cette vague d'attentats meurtriers les prémices des crimes de masse commis par Lénine et surtout Staline, comme l'avance l'auteure? On pourrait tout aussi bien affirmer que les massacres ordonnés par Ivan le Terrible ou par Pierre le Grand après la révolte des *streltsy* (corps d'armée russe) en 1698 ont autant, sinon davantage, servi d'exemples, dans une longue histoire russe marquée par les cruautés... ■

Pierre Jeanneret

Hélène Volet, *De la Crinoline au Terrorisme. Itinéraire tragique de jeunes aristocrates russes*, ISY Editions, 2020, 360 p.

Cent ans d'histoire sous le prisme du communisme

ESSAI • Un siècle après le congrès de Tours, le sociologue Julian Mischi publie une histoire du PCF à partir de la pratique de ses militants.

Le 30 décembre 2020 marquera le centenaire du Parti communiste français. Plus exactement, ce sera l'anniversaire du dix-huitième congrès du Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), réuni à Tours du 25 au 30 décembre 1920. Une large majorité des délégués y a approuvé les vingt et une conditions posées par Lénine aux partis ouvriers désireux d'adhérer à la nouvelle internationale, fondée à Moscou en 1919. À l'issue de ce congrès naît le Parti communiste (SFIC), ce n'est qu'en 1926 qu'il adoptera son nom définitif de Parti communiste français.

Le congrès de Tours va fortement et durablement modifier le rapport de forces au sein de la gauche au profit des communistes et des couches populaires, en permettant notamment la constitution et la victoire du Front populaire en 1936. Plusieurs ouvrages paraissent en cet automne 2020, parmi lesquels cette histoire du PCF de Julian

Mischi, *Le Parti des communistes*. Chercheur en sociologie, il avait déjà publié deux essais sur le communisme français: *Servir la classe ouvrière* (PUR, 2010) et *Le Communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires* (Agone, 2014). Il continue de creuser le sillon. «Chercher à comprendre l'histoire du mouvement communiste, sa réalité populaire et ses apories tragiques résonne fortement avec les préoccupations politiques et théoriques de ceux qui ne se satisfont pas aujourd'hui de l'ordre des choses néolibéral.»

Les significations diverses d'un mot

La genèse de la naissance de ce parti, qui a dominé la gauche pendant un demi-siècle et fut même le premier parti de France au lendemain de la Libération, remonte à la Première Guerre mondiale et à la victoire des bolcheviks, en octobre 1917. Au nom de la défense du prolétariat, trahi par les élites socialistes qui votèrent les crédits de guerre

et participèrent au gouvernement d'union sacrée, des militants progressistes donnent de la voix dans la SFIO et la CGT. Féministes, anarchistes, des socialistes et des syndicalistes forment le creuset de ce qui sera le courant communiste, qui constitue la majorité au congrès de Tours, derrière Marcel Cachin et Paul Vaillant-Couturier.

Entre espoirs et découragement, cette histoire du PCF couvre un siècle de combats politiques de la classe ouvrière et des peuples colonisés. Sous le prisme de l'histoire du Parti communiste, le livre parcourt l'histoire du XX^e siècle. La dernière partie est consacrée à la période de déclin qui affecte le PCF depuis trois décennies. Et pourtant, la roue de l'histoire continue de tourner. Julian Mischi observe: «La faillite du socialisme autoritaire de type soviétique a jeté le doute sur l'idée de propriété sociale des moyens de production et les politiques de planification. Mais – pour ne prendre

qu'un exemple –, à l'heure de l'urgence climatique, peut-on rejeter d'emblée toute idée de planification économique?»

Les significations attribuées au mot «communiste» demeurent plus que jamais diverses, note l'auteur dans sa conclusion: «Il renvoie à une histoire tragique pour les peuples et les communistes eux-mêmes. Il est même associé, avec le cas de la Chine, à un acteur central de la mondialisation capitaliste. Mais il reste aussi, pour beaucoup de celles et ceux qui le revendiquent, lié à l'idée d'une alternative au capitalisme qui vise à l'égalité sociale et à l'établissement d'un pouvoir politique effectivement exercé par le plus grand nombre, non monopolisé par les élites sociales.» ■

Jean-Paul Piérot

Paru dans *L'Humanité*

Julian Mischi, *Le Parti des communistes*. Hors d'atteinte, 718 pages, 24,50 euros

Mémoires cubaines blessées

CINÉMA • Le réalisateur cubain Armando Capó signe un subtil et tchekhovien «Agosto» inspiré de son adolescence. Il fait la part belle aux silences et non-dits pour refigurer la «période spéciale», ses pénuries et exodes.

Le film *Agosto* (Août) met en lumière au plan intime le désarroi social, humain et le débâcle économique de Cuba pendant la crise dite des *balseros* vue par un jeune rural, Carlos. Celui-ci est un double possible du cinéaste Armando Capó adolescent. La réalité énigmatique, partielle, incompréhensible est littéralement vue à travers ses yeux, tandis que la situation économique et sociale est brièvement évoquée par des flashes radio. C'est la fin des cours et les vacances débutent. Carlos erre avec ses amis dans les coins qu'ils affectionnent. A la nuit tombée, il s'occupe de sa grand-mère s'enfonçant dans la démence et observe avec envie sa voisine trentenaire.

Nous sommes à l'été 1994, sous la période spéciale, crise provoquée notamment par la fin de l'Union soviétique, soutien économique de l'île pendant les trois décennies précédentes. De nombreux hommes se réunissaient devant sa maison pour préparer les *balsas*, petits bateaux empruntés par 35 à 45'000 âmes pour quitter la patrie de Fidel en direction des États-Unis. Beaucoup alors se perdirent et firent naufrage. L'un de ses radeaux de fortune est porté en procession entre bénédiction et exorcisme. Le film a été tourné dans la petite cité natale de pêcheurs du réalisateur, tandis que des proches disparaissaient pour une émigration de tous les dangers face à la misère, la famine et le blocus.

Exil réprimé puis toléré

Grâce à un casting mêlant professionnels et amateurs insufflant une écriture naturaliste proche du documentaire, cette nuancée fiction rend compte avec sobriété, dignité et pudeur de la peur vécue à l'époque par le peuple cubain. Elle permet une peinture réaliste des lignes de fractures d'un pays durement touché par l'effondrement de l'URSS et le boycott étasunien. Par petites touches, il dévoile l'atomisation familiale, les adieux clandestins et la séparation de couples pour échapper à la misère et aux pénuries. Celles-ci provoquent en août 1994 à La Havane la plus grande manifestation de l'histoire du régime, baptisée plus tard le «Maleconazo».

En entretien, le cinéaste précise que les *balseros* se sont d'abord dissimulés pour réaliser leur exil. «Ils étaient alors persécutés par les autorités, comme le suggère le couple de jeunes biologistes au début du film. Les gardes-côtes cubains et la police, s'ils les surprénaient à quitter le pays, les ramenaient de force à terre. Avec procès et amendes à la clé. Comme la situation économique devenait toujours plus critique, ces sorties illégales se firent plus fréquentes. Des traversées encouragées par l'aide qu'elles recevaient de la communauté cubaine de Miami et des autorités américaines».



La jeunesse cubaine face à la crise de la «période spéciale», un sujet tabou pour des films réalisés à Cuba», selon le cinéaste d'«Agosto», film coproduit par le Costa-Rica et la France.

LDD

Au début des années 90, les coupures d'électricité pouvaient durer jusqu'à 16 heures par jour, les usines étaient quasiment paralysées, le carnet de rationnement («libreta») ne parvenait plus à nourrir les familles. Et les Cubains devaient circuler à vélo, avec le système D et le marché noir pour seuls recours.

Comme l'illustre le destin du père de Carlos sacrifiant tout à sa famille, «la fuite vers les États-Unis était souvent vue comme la seule alternative pour une vie meilleure. Lorsque le désespoir du peuple cubain a été si fort pour présager un possible soulèvement social, Fidel Castro a déclaré qu'il n'empêcherait aucun citoyen d'essayer de rejoindre les États-Unis. De cette période datent les images que nous connaissons de la crise des *balseros*, de l'exode massif».

Le film est l'un des plus inspirés portraits de l'adolescence réalisés à ce jour. Soit cette période «désynchronisée des rythmes adultes», selon l'anthropologue français David Le Breton. Le temps adolescent apparaît chez Carlos rivé sur le présent. Avec une grande difficulté à intégrer l'avenir. Cette manière de vivre les journées qui contrastent entre moments d'hyperactivité, contemplation, suspension voire oisiveté. «La mort de la grand-mère, en plus de permettre à Carlos de ressentir la douleur de la perte, est le

point où l'équilibre est rompu. La voisine est l'objet d'un désir possible, charnel, typique du monde des adultes», souligne le cinéaste. L'adolescence est aussi le temps où le jeune homme cherche à s'échapper, trouver sa marge d'autonomie et liberté, quitte à déboucher sur une solitude crépusculaire.

Accompagnant fortuitement des compatriotes d'infortune dans leurs préparatifs de traversée, il subit sur la grève nocturne un viol de la part d'une femme plus âgée que lui. Ivre, cette dernière est paniquée par sa mort probable dans les flots. Elle impose ainsi dans une douceur affligée un coït, tel un dernier sursaut de jouissance terrestre. «Il arrive à Carlos quelque chose qu'il souhaite continuellement, la perte de sa virginité. Mais cet événement est traumatisant, il n'y a ni plaisir, magie ou poésie. C'est une emprise de la réalité contextuelle. De la douleur et non du désir. La jeune femme n'a même pas la possibilité de comprendre ou de réfléchir. Et sait que ce qu'elle a fait est mal, c'est pourquoi elle pleure.»

1990-2020

Pour La Havane, le coupable de la crise actuelle est Washington, qui renforce son embargo en vigueur depuis 1962. Pour contraindre Cuba à renoncer à son soutien au gouvernement de

Nicolas Maduro, notamment en sanctionnant les bateaux transportant vers l'île du pétrole du Venezuela, son principal fournisseur. En récession et sous pandémie, certains Cubains craignent un retour aux heures les plus sombres de la crise sous-tendant *Agosto*.

Aux yeux d'Armando Capó, «la crise des années 1990 ne se présente pas aujourd'hui de la même manière car plusieurs générations de Cubains ne l'ont pas vécue. Le potentiel symbolique de la résistance du peuple cubain est épuisé. Internet a supprimé le monopole exclusif de l'État sur les médias, ce qui a érodé ce discours. Nous n'avons pas atteint les niveaux de la période spéciale, mais il est indéniable que l'on ne trouve pas de produits de base, que nous recevons nos salaires et avons économisé dans une monnaie qui se dévalue. Qu'il y a la faim et toujours plus de misère. Mais pas encore de coupures de courant comme à l'époque. La grande question est de savoir si la population supporterait une aggravation de ces conditions. Je ne peux répondre. Il est possible que nous le puissions.» ■

Bertrand Tappolet

Agosto. A voir en ligne dans le cadre du Festival Filmar en America latina, du 20 au 20 novembre. Rens.: www.filmaramlat.ch

«Hold-up», mensonges, complots et délires

CRITIQUE • Fort de son succès sur le net, «Hold-up: retour sur un chaos» se penche sur la crise du coronavirus. S'il prétend faire la lumière sur ce qui est caché, il dissimule ce qui aurait besoin de lumière.

Signé Pierre Barnérias, le film relève de la science-fiction. Il révèle un supposé plan des «élites» mondiales pour réduire en esclavage la population. Le pitch? Des recherches auraient conduit à la militarisation d'un coronavirus qui se serait transmis à l'homme entraînant une épidémie. Par des agences de presse, la gravité de la pandémie aurait été artificiellement amplifiée pour répandre «un autre virus: celui de la peur». Le gouvernement français aurait alors mis en place des règles contre-productives, en particulier le confinement. Elles auraient aggravé la situation et entraîné de nombreux morts... Profitant du choc et de l'effroi, les «élites mondiales», Bill Gates en tête, organise-

raient au travers d'institutions comme le Forum économique mondial (WEF) une grande réinitialisation («Great Reset») du système de gouvernance internationale... Elles régneraient alors sur l'humanité, attendant de trouver les clés de l'immortalité.

Il ne paraît pas utile de revenir sur les multiples erreurs factuelles et approximations que comporte ce documentaire complottiste, de nombreux journaux l'ayant déjà fait, notamment *Libération* («Covid-19: dix contre-vérités véhiculées par Hold-up», 12.11.20). Ce qui est en revanche révélateur est le fait que le film ne fait que dénoncer la «Big Pharma». Mais pas la propriété privée des moyens de productions de médicaments.

Il pointe du doigt Bill Gates et le WEF sans jamais dénoncer la société de classes et la faible représentation politiques des «dernier.ès de corvée». Il fait craindre que l'on injecte aux humains des technologies pour les dominer sans voir que le système du salariat s'en est déjà largement chargé. A se demander si, en l'absence de coronavirus, de «Great Reset» ou de 5G, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

S'il ne met jamais directement en cause le capitalisme et son «ordre totalitaire marchand», il cherche à capter le public qui lutte contre ce dernier. Pour ce faire, *Hold-up* se ponctue notamment de propos de la sociologue spécialisée dans l'étude de la haute bourgeoisie, Monique Pinçon-Charlot. Elle a

depuis regretté avoir participé au film. Selon elle, seules quelques minutes de son entretien resteraient après montage. Ceci afin d'utiliser sa notoriété.

«J'ai été interviewée pendant une heure sur une crise sanitaire que j'ai analysée comme une aubaine dans le cadre de la stratégie du choc (d'après l'ouvrage de la journaliste et essayiste Naomi Klein,) que les capitalistes ont mise en œuvre pour faire passer des lois liberticides ou détruire un peu plus les droits des travailleurs», précise la sociologue. Pour elle, «l'erreur sur le fond du producteur et du réalisateur a été d'adopter la stratégie de l'émotion et de la conspiration, soulignée par un montage choc et vif, sans place pour la réflexion.»

Insatisfait de cette absence de toute réflexion que dénote effectivement *Hold-up*, on peut alors se tourner vers un autre documentaire du même réalisateur, *M et le 3e secret*. Ce film raconte comment un complot (décidément) s'est tramé au sein de l'église catholique. Suite à une apparition de la Vierge à Fatima au Portugal, il est «révélé» que Lénine aurait lancé un plan d'infiltration du Vatican. En allant chercher «la source de l'athéisme communiste», le narrateur découvre dans un livre, *Karl Marx et Satan*, que «si pour Karl la religion était bien l'opium du peuple, Marx lui disait croire au diable». Cette fois, tout s'éclaire... ■

Jorge Simao